

## Tableau 4.1

### Exemples de droits de douanes — produits de bois et de papier

1<sup>er</sup> janvier 1989

	Canada	États-Unis
	(pour cent)	
<b>Produits de bois</b>		
Bois d'œuvre	zéro	zéro
Contre-plaqué de résineux	15 <sup>1</sup>	20 <sup>1</sup>
Panneaux gautrés/Panneaux de grandes particules orientées	4	4
Panneaux de particules	5	4
Carton	6,5 <sup>1</sup>	3 <sup>1</sup>
Bardeaux et bardeaux de fente	zéro	zéro <sup>2</sup>
Revêtements de plancher	5,5	3,2
Armoires de cuisine	15	2,5
Portes	11,3	7,5
Fenêtres	9,2/12,5 <sup>1</sup>	5,1 <sup>1</sup>
Maisons préfabriquées	5,1 <sup>1</sup>	9,2 <sup>1</sup>
Palettes, conteneurs	9,2 <sup>1</sup>	16,6 <sup>1</sup>
<b>Pâtes et papiers</b>		
Pâtes de bois	zéro	zéro
Papier journal	zéro	zéro
Papiers de spécialité non couchés à base de pâte mécanique	zéro	zéro
Papiers sans bois non couchés	6,5	zéro
Papiers à base de pâte mécanique couchés et papiers de spécialité (LWC)	2,5	2,5
Papiers sans bois couchés	6,5	2,5
Papiers à écrire	6,5	2,4
Carton doublure Kraft	6,5	zéro
Papier à canneler	4,0	4,0
Kraft pour sacs (non-blanchi)	zéro	zéro
Papiers Kraft (blanchi)	9,2	2,4
Carton blanchi pour boîtes	6,5	zéro
Autres cartons pour boîtes	9,2	zéro
Papiers hygiéniques (rouleaux géants)	6,5	zéro
Papiers hygiéniques	10,2	5,3
Boîtes en papier/carton	9,2	2,8
Sacs en papier	9,2	5,3
Papier peint	7,5	zéro
Produits de papier (plateaux, assiettes, plats et verres)	10,2	4,3

<sup>1</sup> Élimination sur une période de dix ans — tous les autres doivent être éliminés sur une période de cinq ans.

<sup>2</sup> Le tarif imposé en juin 1986 est de 35 pour cent — diminuant jusqu'à zéro quand la sauvegarde actuelle prendra fin en 1991.